

Un structuraliste à la recherche d'une éthique interspécifique ?

Junzo Kawada

EN 1996, Kozo Watanabe a publié un livre, le premier d'une collection de trente volumes intitulée « Grands explorateurs des idées contemporaines », qui est à mon avis l'un des plus importants écrits jusqu'à présent sur Claude Lévi-Strauss. Il s'appuie sur une connaissance exhaustive de son œuvre, notamment du texte – inédit en français – de trois conférences que l'ethnologue a prononcées au Japon, et il en propose une interprétation originale articulée autour de deux thèmes : celui de la relation identité-altérité et celui de l'éthique structuraliste.

Kozo Watanabe, professeur d'anthropologie culturelle à l'Université Ritsumei-kan de Kyoto, est un africaniste japonais, spécialiste de l'ancien royaume kuba d'Afrique centrale. Il s'est également intéressé à la formation et au développement de la pensée anthropologique en Europe. Son livre est le fruit de longues années de recherches. Watanabe a traduit en japonais *La potière jalouse* et « L'anthropologie face aux problèmes du monde moderne » (texte des trois conférences données à Tokyo en 1986). Il traduit actuellement *Histoire de lynx*. À diverses reprises il a rencontré Claude Lévi-Strauss lors de la préparation

de son livre, dont on se contentera ici de reprendre les deux points « nodaux ».

À propos du concept lévi-straussien de « structure », Watanabe souligne qu'il procède d'un refus de prendre en considération l'identité personnelle du moi. La structure, ensemble de rapports entre des éléments donnés, reste invariable à travers une série de transformations ; elle permet d'appréhender l'autre en soi, mais non l'autre à partir du moi. Ainsi, pour réaliser l'opération structuraliste, le moi doit-il être vide par souci d'humilité épistémologique ; le moi devient le lieu où se rencontrent des « autres » apparemment hétéroclites, comme dans la célèbre image de Lautréamont où sur une table de dissection se côtoient une machine à coudre et un parapluie.

Cette humilité du moi, nous dit Watanabe, permet à Lévi-Strauss de se plonger dans les mythes des Amérindiens pour y entendre la voix de ces témoins privilégiés mais anonymes du passage proprement humain de la nature à la culture. C'est avec un mélange de volupté intellectuelle et d'austérité monastique que Lévi-Strauss a étudié ces mythes – en par-

À propos de Kozo Watanabe, *Lévi-Strauss*, Tokyo, Kodansha, 1996, 342 p.

ticulier pendant les huit années consacrées à l'écriture des quatre volumes des *Mythologiques*. Pour les autochtones américains avec lesquels il disait partager la même mentalité d'« homme néolithique », Lévi-Strauss éprouvait à l'évidence et très littéralement une profonde sympathie.

Le refus d'insister sur le moi subjectif et sur l'« identité personnelle » qui s'y attache, l'effort pour comprendre l'autre et l'opération structurale comme moyen d'y parvenir sont donc inséparablement liés. C'est ainsi qu'à la fin du livre de Watanabe deux chapitres, regroupés sous le titre commun « *Bildungsroman* du néolithique » et qui ont pour sous-titres respectifs « Depuis les forêts de l'hémisphère sud » et « Voyage dans l'hémisphère nord », viennent compléter le premier chapitre où l'auteur s'attache à l'aspect éthique du structuralisme fondé sur la négation de l'identité personnelle. On sait que Lévi-Strauss a critiqué avec sévérité, surtout dans le « Finale » des *Mythologiques*, les « philosophes » qui se préoccupent surtout de trouver et d'aménager « un refuge où l'identité personnelle, pauvre trésor, soit protégée ».

Pour Watanabe, le structuralisme de Lévi-Strauss est une condamnation sans appel de l'idée d'identité personnelle, ce rêve qui berce l'homme moderne. C'est peut-être l'illusion de l'identité personnelle qui suscite celle des « identités nationales », ces sujets de l'histoire qui ont laissé en marge de leur « société internationale » les peuples qu'ils osent appeler « primitifs » ou décréter « sans histoire » sous prétexte qu'ils ne seraient pas encore parvenus à acquérir leur « identité personnelle ». Le structuralisme est le moyen épistémologique qui permet de voir dans ces « primitifs » des « peuples comme les autres ». Pour qu'une telle reconnaissance soit possible, il faut savoir se mettre à la place de l'autre (mettre « nous » à « leur » place), mais aussi admettre l'autre en nous (mettre « eux » à « notre » place), afin d'aménager un lieu où « nous » et « eux » puissent se rencontrer. « Pour Lévi-Strauss », observe Watanabe, « le domaine anthropologique

devrait être ce lieu », et « pour que cette rencontre soit possible nous devons abandonner, ne fût-ce qu'un instant, ce que nous avons considéré consciemment ou inconsciemment comme notre essence ».

Dans ses études sur la parenté, grâce à l'opération structuraliste Lévi-Strauss a montré que le système d'échanges avec l'autre, autrement dit la nécessité de la communication avec l'autre dans la société humaine, est à la base de la structure sociale. Dans *La pensée sauvage*, il analyse le système de pensée que les hommes élaborent en faisant référence à la diversité des espèces dans la nature. Il s'agit en quelque sorte d'une tentative pour remettre en perspective le système de communication établi à l'intérieur de l'univers humain afin de le considérer comme partie intégrante du système total de la communication entre l'homme et la nature. Avec les *Mythologiques*, écrit Watanabe, Lévi-Strauss semble montrer qu'au moyen des mythes l'homme établit une telle communication.

Ainsi, les recherches structuralistes de Lévi-Strauss nous font voir les hommes « allant vers l'autre » non seulement au sein de l'univers humain, mais aussi dans l'univers naturel, au-delà de l'espèce *Homo sapiens*. Dans cette optique, la question qui se pose est celle de savoir ce qu'est « l'individu », ce postulat essentiel à la problématique de l'identité/altérité, notamment par rapport à l'espèce. Dans un chapitre célèbre de *La pensée sauvage* intitulé « L'individu comme espèce », Lévi-Strauss note : « [...] tous les membres de l'espèce *Homo sapiens* sont logiquement comparables aux membres d'une espèce animale ou végétale quelconque. Pourtant, la vie sociale opère dans ce système une étrange transformation, car elle incite chaque individu biologique à développer une personnalité, notion qui n'évoque plus le spécimen au sein de la variété, mais plutôt un type de variété ou d'espèce qui n'existe probablement pas dans la nature... et qu'on pourrait appeler "mono-individuelle". »

Dans un autre texte, issu d'une intervention devant la commission spéciale sur

les libertés de l'Assemblée nationale en 1976 (« Réflexions sur la liberté » ; voir *Le regard éloigné*, chap. XXII), que cite Watanabe à propos de « L'éthique du structuralisme », Lévi-Strauss reprend ces mêmes arguments. C'est là une contribution particulièrement précieuse au débat actuel sur la quête d'une relation éthique avec les espèces naturelles, cette urgence absolue de l'espèce humaine.

L'originalité de ce texte tient au fait que Lévi-Strauss y traite le problème de la liberté sous l'angle du rapport avec les différentes espèces. Il écrit : « [...] comme tout animal, l'homme tire sa subsistance d'êtres vivants. Mais cette nécessité naturelle, légitime tant qu'elle s'exerce aux dépens d'individus, ne saurait aller jusqu'à éteindre l'espèce dont ils relèvent [...]. Quand nous disons que l'homme est un être moral et que cette qualité lui crée des droits, nous prenons seulement acte du fait que la vie en société promeut l'individu biologique à une dignité d'un autre ordre. » Lévi-Strauss poursuit en soulignant la reconnaissance universelle dont fait l'objet une loi naturelle connue « comme l'ensemble des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés pour leur commune conservation ».

Reste à étudier et à fonder la légitimité et les droits de cette « loi naturelle ». Dans *La pensée sauvage*, après le passage cité plus haut, Lévi-Strauss affirme : « Ce qui disparaît, quand une personnalité meurt, consiste en une synthèse d'idées et de conduites, aussi exclusive et irremplaçable que celle opérée par une espèce florale, à partir de corps chimiques simples utilisés par toutes les espèces. » On pourrait se demander si cette notion d'individu comme personnalité unique et irremplaçable ne serait pas précisément celle qui s'est développée dans les sociétés de l'Occident moderne (Lévi-Strauss lui-même fait remarquer aussitôt après : « Tout se passe comme si, dans notre civilisation, chaque individu avait sa propre personnalité pour totem »). Je voudrais cependant souligner, avec Watanabe, le

caractère précurseur et suggestif des propositions faites par Lévi-Strauss il y a près d'un quart de siècle, sur la base d'arguments développés depuis plus longtemps encore, en ce qui concerne les rapports entre espèces. Nul n'ignore que par la suite la situation s'est considérablement aggravée et qu'environ deux cents espèces vivantes disparaissent chaque année.

J'aimerais étayer cette réflexion de quelques considérations personnelles qui n'engagent en rien la pensée de Watanabe. Quand on parle de « loi naturelle », n'évoque-t-on pas plutôt une loi conçue plus ou moins pour l'homme ? La sous-espèce japonaise du loup sauvage (*Canis lupus hodophilax*), qui était très dangereuse pour l'homme, a été complètement exterminée en 1905 ; l'OMS a proclamé en 1980 l'éradication du virus de la variole ; et l'homme serait heureux de mettre fin à l'existence de la filaire qui cause l'onchocercose... En Europe occidentale, on a considérablement défriché les forêts au XI^e et XII^e siècles ; au Japon, sous le régime des Tokugawa, on a beaucoup détruit la nature pour aménager des rizières avec système d'irrigation, et tout cela était nécessaire pour nourrir une population en pleine croissance. Enfin, après avoir réussi, à un certain degré, à contrôler la nature qui ne lui avait pas été toujours favorable, en se servant de ses outils, produits de sa culture, l'homme a commencé à vouloir conserver la nature, mais pour son confort.

Ce qui est nécessaire à notre temps, ce n'est pas de juger les choses en nous demandant si elles nous sont profitables ou non (de quels *nous* s'agirait-il ?) ; c'est plutôt de nous fonder sur des lois que nous devons respecter *parce que ce sont* des lois. Une telle attitude serait à mon avis dans la droite ligne de l'orientation définie par Lévi-Strauss. Sans doute conviendrait-il de soumettre sa pensée à réexamen au regard des données nouvelles et des connaissances d'aujourd'hui.

Il faudrait d'abord examiner les problèmes posés par les animaux domes-

tiques : les uns, fabriqués en masse par des procédés industriels, et consommés également en masse, sans aucun respect pour la vie ; les autres, véritables compagnons de *l'Homo sapiens*, auxquels la société humaine ne manque pas de fournir des salons de beauté, des psychothérapeutes, des entrepreneurs de pompes funèbres et des avocats. On ne connaît pas exactement le nombre d'animaux domestiques dans le monde (ni même le nombre d'espèces qu'ils représentent), mais il est évident que ces animaux domestiqués et améliorés pour le service de l'homme occupent une place non négligeable quand on parle d'éthique « interspécifique » des êtres vivants. Les interventions artificielles basées sur les résultats des recherches génétiques seront à l'avenir de plus en plus fréquentes et sophistiquées, et la réussite du clonage du mouton n'en est qu'un exemple.

Mais, à l'instar de ses animaux domestiques, l'homme s'est domestiqué lui-même. Il ne peut plus vivre que dans des conditions plus ou moins artificiellement aménagées, et plusieurs régressions et déformations morphologiques ou physiologiques sont même observables. On pourrait presque dire qu'une sorte de co-évolution s'est produite entre l'homme et les animaux domestiques, et cela dès le néolithique, époque à partir de laquelle chaque être humain, poussé par le souci de productivité et d'efficacité, et par le désir de ménager sa peine au travail, s'est fait un peu le complice de la mise en place de l'état de chose actuel et le fauteur des problèmes que posent l'environnement, les ressources naturelles, la démographie et l'écart grandissant entre affamés et suralimentés...

Au cours de l'histoire, et notamment depuis l'époque moderne, ce sont des peuples imprégnés d'anthropocentrisme qui ont été le moteur principal des vicissitudes du monde. À l'origine, l'anthropo-

centrisme se fondait sur ce que j'appelle « le paradigme de la Genèse », qui consiste à croire qu'un Dieu unique a créé l'homme à son image et les autres êtres vivants pour servir l'homme ; dans ce contexte, la nature est pour l'homme comme un grand « livre » confié par Dieu et qu'il s'agit avant tout de « déchiffrer ». Le matérialisme historique lui-même pourrait être considéré comme un dérivé de ce paradigme, comme un anthropocentrisme sans Dieu, quand on le compare globalement avec d'autres conceptions du monde, celles du bouddhisme ou du shintoïsme par exemple.

Avec sa technologie triomphante et sa conviction anthropocentrique et philanthropique, l'humanisme moderne occidental a longtemps fourni le fondement idéologique des politiques du monde. Pourtant, la proposition de base de ce paradigme, « Croissez et multipliez », n'est plus applicable aujourd'hui, comme l'a bien mis en évidence le congrès mondial du Caire en 1996 sur les problèmes de démographie et de développement. Ainsi, après le géocentrisme et l'ethnocentrisme, c'est au tour de l'anthropocentrisme d'être maintenant remis en cause, et ce, me semble-t-il, à la lumière de l'éthique « interspécifique » dans une perspective anthropologique (bien qu'il soit de prime abord problématique de concevoir une éthique qui ne se fonde pas sur la seule humanité et d'imaginer ce que pourrait être la réalisation de ses lois).

C'est pourtant à ce grand dessein que nous convie Lévi-Strauss dans le passage cité plus haut, qui fait écho aux dernières pages de *Tristes tropiques* – ces pages propres à refroidir radicalement l'orgueil de l'humanité. Car « le monde a commencé sans l'homme et il s'achèvera sans lui ».

MOTS CLÉS/KEYWORDS: Claude Lévi-Strauss – structuralisme/*structuralism* – identité/*identity* – anthropocentrisme/*anthropocentrism* – éthique interspécifique/*interspecific ethics*.